Drontal®
P XL

Arôme boeuf

Vermifuge contre les vers ronds et les vers plats

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, de l'exploitant et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots si différent

Titulaire d'AMM :

Bayer Santé

220 avenue de la Recherche

59120 Loos

Exploitant :

BAYER SANTE

Division Bayer HealthCare Animal Health

13 rue Jean Jaurès

92807 PUTEAUX Cedex

Fabricant responsable de la libération des lots :

KVP Pharma + Veterinär Produkte GmbH.

Projensdorfer Str. 324, 24106 Kiel,

Allemagne

Dénomination du médicament vétérinaire

DRONTAL® P XL

Liste des substances actives et autres ingrédients

Pyrantel (sous forme d'embonate)..... 175 mg

Praziquantel..... 175 mg

Fébantel..... 525 mg

Excipients qsp. 1 comprimé sécable de 2718 mg dont arôme de boeuf

Indications

Affections à parasites sensibles au fébantel, au pyrantel et au praziquantel.

Chez les chiens polyparasités :

Traitement curatif des infestations par :

- les nématodes gastro-intestinaux adultes et immatures suivants :
  - *Trichuris vulpis*
  - *Ancylostoma caninun*
  - *Uncinaria stenocephala*
  - *Toxocara canis*
  - *Toxascaris leonina*
- les cestodes gastro-intestinaux adultes et immatures suivants :
  - *Taenia* spp.
  - *Dipylidium caninum*

Contre-indications

Ne pas administrer aux chiennes gestantes durant les quatre premières semaines de gestation.

Effets indésirables

Non connus.

Espèce cible

Chiens.

Posologie, voie et mode d'administration

15 mg de fébantel, 5 mg de pyrantel (sous forme d'embonate) et 5 mg de praziquantel par kg de poids corporel, par voie orale, soit 1 comprimé pour 35 kg en une prise unique, suivant le tableau suivant :

Poids de l'animal (kg)	Nombre de comprimés de Drontal® P XL
17,5 kg	
17,5-35 kg	
35-52,5 kg	
52,5-70 kg	

Conditions particulières de conservation

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Précautions particulières pour l'élimination des médicaments non utilisés ou des déchets dérivés de tels médicaments vétérinaires le cas échéant.

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Informations supplémentaires

Utilisation en cas de gravidité ou de lactation

Voir rubrique « contre-indications ».

Surdosage

Après administration de plus de 5 fois la dose thérapeutique prescrite, une diminution de l'appétit, des vomissements et une diarrhée passagère peuvent se manifester.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interaction

Ne pas administrer simultanément avec un autre vermifuge contenant de la pipérazine comme matière active.

Numéro d'identification administrative

AMM N°: FR/V/5388265 9/2003

Bayer

81270597